

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice

Ministère de l'Équipement et des Transports

Office National de la Météorologie (ONM)



Nouakchott, le 29 avril 2020

Prévision saisonnière des caractéristiques agro- hydro-climatiques de la saison des pluies, hivernage 2020 en Mauritanie

Les pluies saisonnières en Mauritanie sont en grande partie influencées par les conditions thermiques des différentes surfaces océaniques (Océan Pacifique, Atlantique, Indien et de la Mer Méditerranéenne).

L'analyse des températures de surface de la mer (TSM) observée au niveau de ces bassins océaniques et les projections des modèles climatiques des grands centres de la prévision montrent des conditions thermiques qui pourraient être favorables pour un hivernage humide cette année 2020 dans une grande partie de la région Sahélienne et particulièrement en Mauritanie.

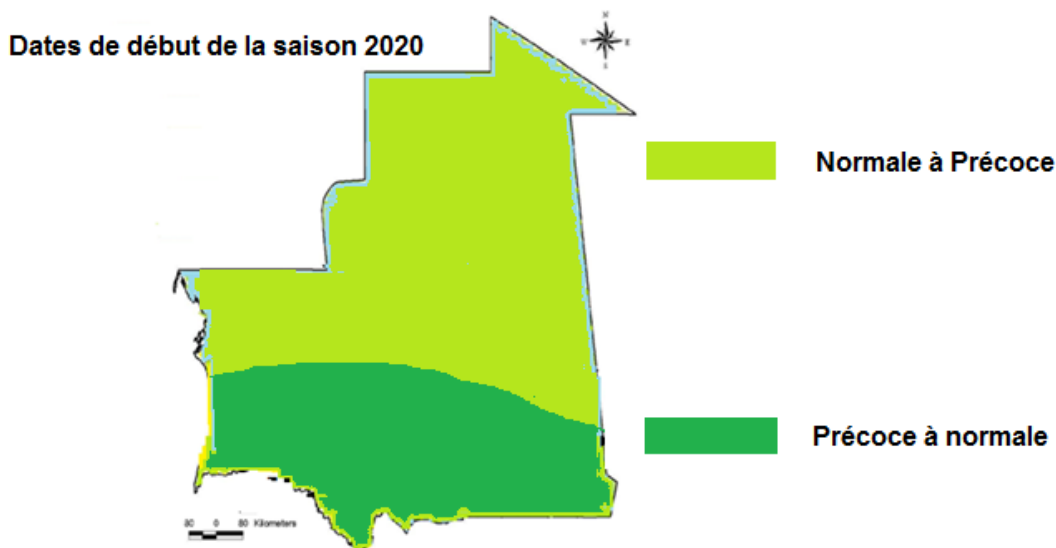
Cette tendance globalement propice à une année humide attendue cette année dans notre pays a été confirmée par les outils statistiques et dynamiques utilisés par les experts de l'Office National de la Météorologie (ONM), qui ont contribué avec leurs collègues des autres pays de la sous-région à travers des vidéos conférences durant la période du 20 au 24 avril 2020 à l'élaboration de la prévision coessentielle pour toute la région du Sahel.

Il faut noter que ces prévisions donnent une *appréciation globale sur les cumuls pluviométriques attendus pour les deux périodes juin-juillet et Aout (JJA) et juillet-Aout et Septembre (JAS)* de la saison 2020, comparés à la moyenne de la période de référence 1981-2010.

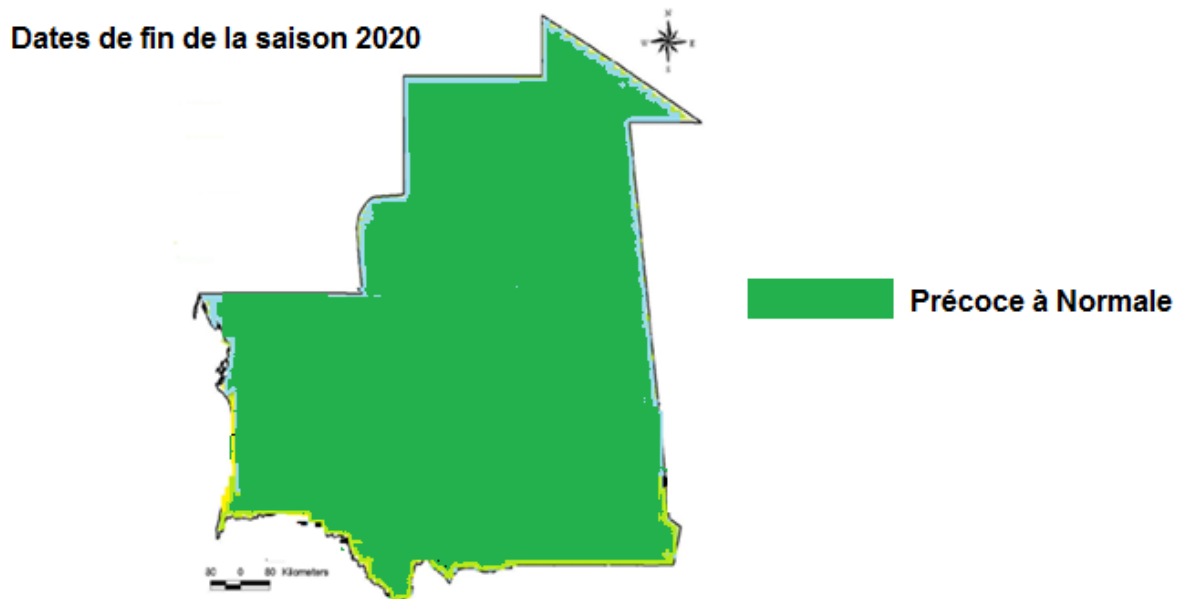
Les caractéristiques agro-hydro-climatiques pour l'hivernage de cette année 2020 en Mauritanie seront caractérisés comme suit :

1. Démarrage et fin de la saison des pluies

- L'installation des pluies sera **précoce à normale** sur la bande sud du pays, qui couvre le Trarza, le Brakna, le Gorgol, le Guidimagma, l'Assaba, et le sud de deux Hodhs; *(voir la partie inférieure de la carte de début de la saison des pluies);*
- L'installation des pluies sera **normale à précoce** sur le nord de deux Hodhs, le Tagant, l'Adrar, l'Inchiri, Dakhlet Noudhibou et sur Tiris-Zemour; *(voir la partie supérieure de la carte de début de la saison des pluies);*



- Des dates de fin de saison globalement **précoce à normale** sont attendues sur l'ensemble du territoire national ; *(voir carte de fin de la saison)*



- Des **séquences sèches** (pauses pluviométriques prolongées) pourraient être **plus courtes que d'habitude** sur la majeure partie de la bande agro sylvo pastorale du pays.

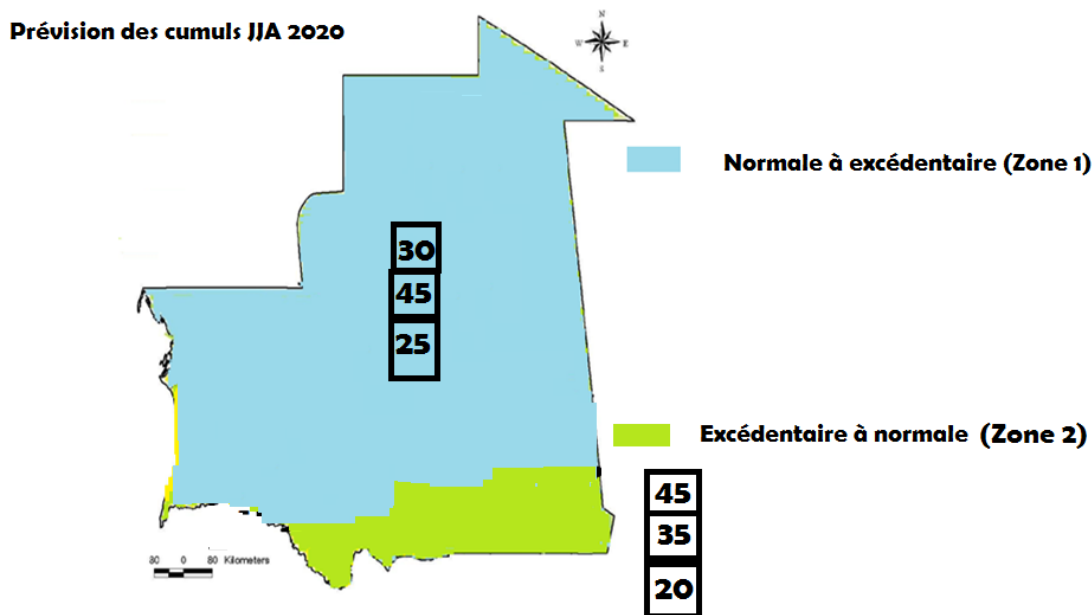
2. Les cumuls pluviométriques attendus

2.1 Pour la période Juin-Juillet-Août (JJA) 2020

- Des **cumuls pluviométriques excédentaires à normales** (équivalents à la moyenne des cumuls pour la période de référence)

1981-2010) sont attendus sur le sud et sud-est du pays, voir (**Zone 2**) qui couvre le sud de deux Hodhs, de l'Assaba, toute la wilaya du Guidimagha et l'est du Gorgol.

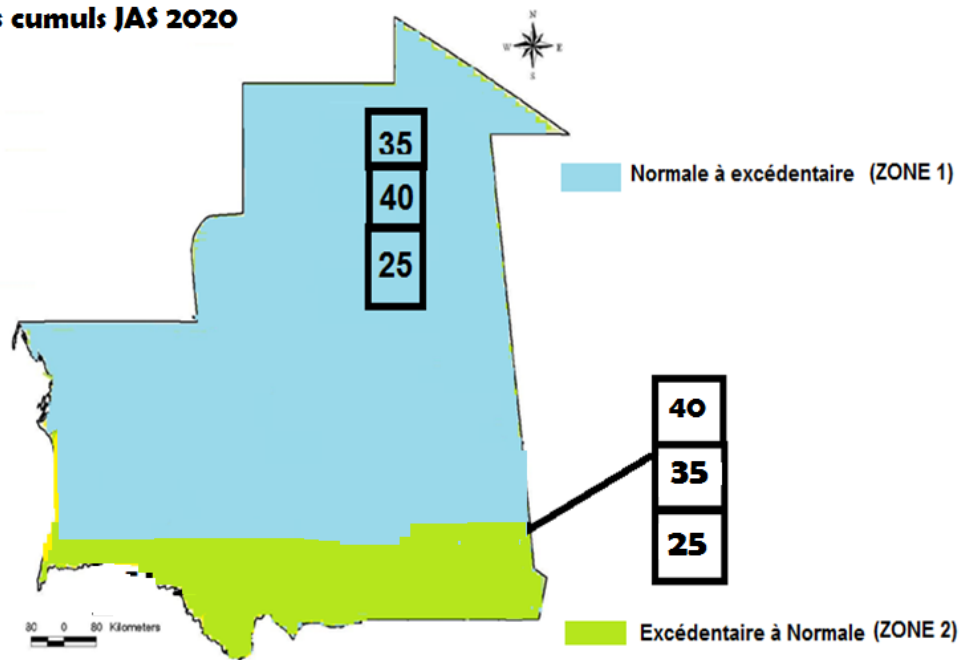
- **Des cumuls pluviométriques normales à excédentaires** sont attendus sur le reste du pays, voir (**Zone1**) qui couvre le nord de deux Hodhs, de l'Assaba, l'ouest du Gorgol, les wilayas du Trarza, de l'Inchiri du Tagant, de l'Adrar, du Tiris-Zemour et de Dakhlet Nouadhibou.



2.2 Pour la période Juillet-Août-Septembre (JAS) 2020

- **Des cumuls pluviométriques excédentaires à normales** sont attendus sur toute la bande sud de la zone agro-sylvo-pastorale du pays, voir carte JAS (**Zone2**) couvrant le sud de deux Hodhs, de l'Assaba, toute la wilaya du Guidimagha et du Gorgol, le sud du Brakna e du Trarza ;
- **Des cumuls pluviométriques normales à excédentaires** sont attendus sur le reste du pays, voir carte JAS (**Zone1**) qui couvre le nord de deux Hodhs, de l'Assaba, du Brakna, du Trarza, toutes les wilayas du Tagant, de l'Inchiri, de l'Adrar, de Tiris-Zemour et de Dakhlet Nouadhibou.

Prévision des cumuls JAS 2020



Un suivi continu et des mises à jour régulières de l'évolution de ces tendances et des sorties des modèles climatiques seront effectués par l'ONM.

Il est recommandé à tous les acteurs du suivi de la saison des pluies d'être attentifs aux mises à jour qui seront faites par nos experts au moment opportun.

Mohamed Batta Cheikh Mohamed El Mamy
Directeur Général de l'ONM

Annexe 1

Comparaison des cumuls pluviométriques Juillet-Aout et Septembre (JAS) des trois dernières années avec la normale 1981-2010 au niveau des stations synoptiques du pays

Stations	Normale JAS 81-2010	Cumul JAS 2017	Cumul JAS 2018	Cumul JAS 2019
Aioun	178	192	243.5	207
Akjoujt	54	35.2	69.5	58
Atar	56	66.4	89	86
Bir Moghreïn	30	31	11.5	6
Boutilimit	137	69.8	173.2	31
Kaédi	246	148.7	312.2	292
Aleg	218	96	95	162
Kiffa	222	210.6	200	253
Nouadhibou	7	3.5	1.2	22
Néma	185	114.5	342.3	160
Nouakchott	82	42	57	4
Rosso	209	164.9	304	86
Selibaby	420	371	477	462
Tidjikja	76	71.8	87.5	51
Zouérate	33	11.6	84	6

Annexe 2

Recommandations pour la réduction des principaux risques

1. Risques liés aux inondations

Au regard des cumuls pluviométriques supérieurs ou moyens attendus notamment dans certaines zones du pays, des durées de séquences sèches plus courtes et des probabilités d'occurrence d'évènements pluvieux intenses, des inondations localisées pourraient être observées. **Pour atténuer le risque sur les personnes, les animaux, les cultures et les biens matériels, il est recommandé de :**

- éviter l'occupation anarchique des zones inondables (aussi bien pour les habitations que pour les cultures),
- suivre de près les seuils d'alerte dans les différents sites à haut risque d'inondation ;
- renforcer les capacités d'actions des agences de réduction des risques de catastrophe et opérationnaliser des systèmes intégrés de suivi et d'alerte précoce sur les risques d'inondation ;
- renforcer les échanges entre les services hydrologiques et météorologiques, les agences du suivi des inondations, les agences de réduction des risques de catastrophes et les acteurs des aides humanitaires ;
- sensibiliser les populations des zones exposées aux risques d'inondation ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies ;
- Prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre ;
- prévoir des stocks des médicaments dans les zones difficiles d'accès, suite aux inondations,
- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes de réduction de risques de catastrophes,
- assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- favoriser la culture des plantes hydrophiles ;
- créer des réservoirs de collecte et de conservation d'eau de ruissellement afin de renforcer la disponibilité de la ressource pour les usages agricoles et domestiques en saison sèche.

2. Risque liés à la sécheresse

Bien que le scénario d'une année sèche et le moins probable cette année, il n'est pas exclu d'enregistrer des déficits pluviométriques par endroit liés aux faibles cumuls pluviométriques dans certaines localités du pays et/ou à la mauvaise répartition temporelle des pluies qui pourraient retarder la mise en place de la biomasse fourragère et aussi entraîner des échecs de semis et affecter l'installation et la croissance des cultures. **Pour prévenir les risques liés à cette situation, il est recommandé de :**

- privilégier les espèces et variétés résistantes au déficit hydrique ;
- diversifier les activités génératrices de revenus et promouvoir le maraîchage et l'agroforesterie pour pallier au déficit de production qui pourrait toucher les zones exposées aux séquences sèches ;
- promouvoir l'irrigation tout en assurant une gestion rationnelle de la ressource en eau,
- adopter des techniques culturales de conservation de l'eau, notamment sur les sols durs (Zaï, demi-lunes, banquettes, cordons pierreux, etc.) ;
- mettre en place des aliments bétail pour anticiper sur le retard probable dans la mise en place des pâturages en début de saison ;
- prévenir les risques de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs qui pourraient retarder leurs départs en transhumance, à cause des difficultés que les séquences sèches pourraient entraîner dans la mise en place des fourrages et des points d'eau de surface, dans les zones pastorales ;
- interagir avec les techniciens de la météorologie nationale, de l'Agriculture et de l'hydrologie pour des informations et conseils agro-hydro-météorologiques sur les cultures/variétés et les techniques à utiliser.

3. Face au risque de maladies

Pour réduire le risque de maladies liées à l'eau (Cholera, malaria, dengue, bilharziose, diarrhée, etc.) dans les zones humides ou inondées, **il est fortement recommandé de :**

- sensibiliser et diffuser des informations d'alerte sur les maladies à germes climato sensibles, en collaboration avec les services de météorologie et de santé.
- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes nationales de réduction de risques de catastrophes,
- suivre la qualité de l'eau et assainir les villes et villages, à travers des opérations de drainage des eaux et de curage des caniveaux ;
- prévenir les maladies, en vaccinant les populations et les animaux ;
- mettre en place des stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, des produits de traitement de
- l'eau,
- prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides ;
- renforcer la vigilance contre les phytopathologies et les ravageurs des cultures (chenille légionnaire et autres insectes nuisibles).

4. Face aux risques phytosanitaires et d'insécurité alimentaire

Au regard de la situation globalement humide attendue pour la saison des pluies 2020 et de la crise acridienne en cours en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, il est très probable d'observer une incursion d'essaims de criquets pèlerins, à la faveur du démarrage précoce prévu pour la saison des pluies dans la bande sahélienne.

Conjuguée à la situation liée à la pandémie du COVID19, ce risque d'invasion acridienne pourrait aggraver le risque d'insécurité alimentaire pour des millions de personnes au Sahel et en Afrique de l'Ouest y compris dans notre pays. Pour prévenir les risques, **il est recommandé** :

- Aux autorités de renforcer la surveillance vis-à-vis de l'invasion acridienne dans les zones à risque, et de maintenir la vigilance contre les autres ravageurs des cultures comme la chenille légionnaire ;
- Aux Organisations Inter-Gouvernementales (OIG), de la région de mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et la communauté internationale pour une gestion préventive du risque acridien ;
- Aux PTF, d'accompagner les efforts de l'Etat, les OIGs au niveau national dans leurs efforts de lutte contre les nuisibles des cultures et les autres fléaux qui peuvent impacter négativement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

5. Recommandations pour la valorisation des opportunités

Pour les zones où des quantités de pluies moyennes ou excédentaires sont attendues concomitamment avec des dates de début de saison précoces et des écoulements excédentaires, **il est recommandé aux agriculteurs, éleveurs, autorités, Projets, ONG et OP de :**

- Soutenir le déploiement de techniques d'augmentation de rendements des cultures, à travers l'apport des fertilisants (fumure organique et engrais minéral) et la mise en place de variétés à haut rendement ;
- renforcer les dispositifs d'encadrement des producteurs, de veille et de réponse aux risques liés au climat ;
- permettre aux producteurs l'accès facile aux semences améliorées susceptibles de boucler leurs cycles avant la fin de la saison,
- appuyer et favoriser la communication de l'information climatique, notamment les prévisions saisonnières et climatiques, aux producteurs agricoles et aux autres utilisateurs ;
- tirer profit de l'exploitation des eaux disponibles, à travers la promotion de l'irrigation, des cultures de décrue et de l'aquaculture.

Il est recommandé à tous les acteurs du suivi de la campagne agricole d'être attentifs aux mises à jour qui seront faites par l'Office National de la Météorologie (ONM).